



**Maka Kotto**

Député de Bourget

Porte-parole de l'opposition officielle en matière  
d'immigration

Porte-parole de l'opposition officielle responsable  
de la Charte de la langue française

Vice-président de la Commission de la culture et  
de l'éducation

Montréal, 12 décembre 2015

Mme Hélène David

Ministre de la Culture et ministre responsable  
de la Protection et de la Promotion de la langue française  
Ministère de la Culture et des Communications  
480, boulevard Saint-Laurent  
7e étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

Madame la Ministre,

*Chère collègue,*

Le 21 novembre dernier, le journaliste Marc De Foy, rapportait une situation qui, si vous n'en aviez pas déjà été avisée, mérite votre attention, en votre qualité de gardienne de la Charte de la langue française. Dans son article (<http://www.journaldemontreal.com/2015/11/21/en-francais-sil-vous-plait>) dont vous trouverez une copie jointe à cet envoi, M. De Foy expose la situation, fort questionnable, qui interdit actuellement aux arbitres francophones de la Ligue nationale de hockey (LNH) d'exprimer en français leurs décisions lors des matchs disputés au Centre Bell.

Vous comprendrez mon étonnement face aux motifs amenés par les responsables de la LNH pour justifier cette décision.

Je sais que la préservation du visage français du Québec, et particulièrement de sa métropole, Montréal, vous interpelle et que vous souhaitez en demeurer la protectrice. J'en ai pour preuve que vous nous avez affirmé vouloir déposer un règlement modifiant la Charte de la langue française afin d'imposer l'ajout d'un générique en français aux marques de commerce en anglais. De même, vous avez dit être motivée à agir pour accélérer les processus de francisation des entreprises de construction travaillant sur ce qu'il convient d'appeler des « chantiers éphémères » puisque vous avez reconnu que la lenteur de ces processus les rendait inapplicables à de tels chantiers.

...2



Je me permets donc de vous demander si, dans la foulée des travaux que vous avez entrepris dans le dessein d'apporter des solutions aux chapitres de l'affichage des marques de commerce et de l'application de la loi 101 sur les chantiers éphémères, vous envisagez une action tangible pour corriger la situation des arbitres francophones?

Je crois qu'une action s'impose. Le français est la langue commune du Québec. Le français fait partie de notre identité et nous en sommes fiers. Il est de notre devoir de le protéger et de le faire rayonner, en toute occasion.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maka Kotto', with a long horizontal flourish extending to the right.

Maka Kotto